



# DGS-URGENT

DATE : 22/05/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021\_55

**TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS MODERNA, JANSSEN ET ASTRAZENECA POUR LES PHARMACIENS ET LES MEDECINS LES 25 ET 26 MAI 2021**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commande en flacons de vaccins Moderna, Janssen et AstraZeneca à partir du 25/05.

Ce document s'articule en cinq parties :

- I) MODALITES DE COMMANDE (COMMUNES AUX 3 VACCINS)
- II) VACCIN MODERNA
- III) VACCIN JANSSEN
- IV) VACCIN ASTRAZENECA
- V) PRECISIONS SUR LES COMMANDES DES 17 ET 18 MAI

### I. MODALITES DE COMMANDE (COMMUNES AUX 3 VACCINS)

Le portail de télé-déclaration (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr>) ouvrira **du mardi 25 mai au matin au mercredi 26 mai à 23h** pour la commande **des différents effecteurs selon les modalités précisées ci-dessous.**

**Confirmation de livraison :** un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison sera envoyé le **28 mai** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elles ont commandé) et aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés), s'ils sont concernés. Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés à compter de la réception de cet email et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison des vaccins.

Si un flacon de vaccin n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leurs étaient initialement attribuées.

NB : Pour rappel, tous les médecins sont autorisés à commander par le portail, hormis les médecins retraités et ceux exerçant uniquement en hôpital public. Les médecins coordonnateurs en EHPAD peuvent donc commander.

## II. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN MODERNA

**Volumes ouverts à la commande** : chaque médecin aura la possibilité de commander 1 flacon. Chaque officine pourra commander jusqu'à 2 flacons.

Les professionnels de santé situés dans les zones éloignées de centres de vaccination sont tout particulièrement invités à commander des vaccins afin de faciliter l'accès de la vaccination à nos concitoyens.

**Dates de livraison en officine** : les premiers flacons de vaccin Moderna commandés la semaine du 24 mai seront livrés **entre le jeudi 3 et le samedi 5 juin**. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons pourrait être livrée **la semaine suivante, voire la semaine d'après**.

**Modalités de livraison, délivrance, transport et utilisation du vaccin Moderna** : les professionnels de santé sont invités à consulter et respecter scrupuleusement les conditions de transport, stockage, délivrance et utilisation du vaccin Moderna. Elles sont décrites dans les documents suivants :

- [L'annexe 1](#) du DGS-Urgent 54 : Moderna en ville - Conditions de stockage, transport et étiquetage ;
- [L'annexe 2](#) du DGS-Urgent 54 : Moderna en ville - Procédure et FAQ à destination des grossistes-répartiteurs (document Santé publique France) ;
- [La fiche technique du vaccin Moderna](#), disponible sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

## III. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN JANSSEN

**Volumes ouverts à la commande** : chaque médecin, infirmier et sage-femme aura la possibilité de commander 1 flacon. Chaque officine pourra commander jusqu'à 2 flacons.

**Dates de livraison en officine** : les flacons commandés le 25 et le 26 mai seront livrés **le mercredi 2 et le jeudi 3 juin**. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons pourrait être livrée **la semaine suivante**.

#### IV. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN ASTRAZENECA

##### Volumes ouverts à la commande :

Effecteurs	Médecins		Pharmaciens		Infirmiers	Sages-femmes
	1 <sup>ère</sup> injection	2 <sup>nde</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection	2 <sup>nde</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection
Nombre de flacons ouverts à la commande par effecteur	1 flacon par médecin	1 flacon par médecin	2 flacons par <u>officine</u>	2 flacon par <u>officine</u>	1 flacon par IDE	1 flacon par sage-femme

**Dates de livraison en officine :** les flacons commandés le 25 et le 26 mai seront livrés **le mercredi 2 et le jeudi 3 juin**. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons pourrait être livrée la semaine suivante.

#### V. PRECISIONS SUR LES COMMANDES DES 17 ET 18 MAI

**Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna :** une première partie des flacons commandés les 17 et 18 mai sera livrée **entre le 26 et le 28 mai**. La seconde partie sera livrée **entre le 3 et le 5 juin**.

**Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen :** l'intégralité des flacons commandés les 17 et 18 mai sera livrée **entre le 26 et le 28 mai**.

**Confirmation de livraison :** un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison sera envoyé le **21 mai** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les médecins) et aux médecins (volumes qui leur sont destinés).

Laetitia BUFFET  
Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON  
Directeur général de la santé

Signé

Signé